

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au Vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 07 et dimanche 08 mai

N3
R1-R2-R3
D2 – match de rattrapage
U18R1 – R2
U17R2
U16R1 – R2
U17D1 – D2
U15R1 – R2
U14R1 – R2
U15D1 – D2
Challenge NA Féminines U14-15, U16-18
U13CR - D1 – D2 – D3
Coupe Louis David
Challenge des Réserves
Coupe Jolliet Rousseau
Challenge Marcel Renaudie

Lundi 09 mai

Commission District Arbitrage
Commission d'Appel

Mercredi 11 mai

Commission Sportive

Jeudi 12 mai

Commission de Discipline
Commission des Jeunes

SOMMAIRE

Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 11
Avis aux éducateurs.....	p. 12
Commission Sportive	p. 14
Commission Jeunes	p. 23
Documents divers	p. 27

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

CHALLENGE DEPARTEMENTAL PEF

Pour participer, vous devez :

- Prendre des photos et/ou vidéos, voire convoquer la presse
- Et retourner la fiche action ainsi que les justificatifs avant le mercredi 31 mai 2022 à district@foot86.fff.fr

FORMATIONS PFFD

Construire et promouvoir un projet
Samedi 21 mai 2022 au District / 8h30 à 12h30

**INDISPENSABLES DANS LE CADRE
DE LA CANDIDATURE LABEL SENIORS**



PARTENAIRE



Nos activités dans la Vienne :

- ♦ Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- ♦ Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- ♦ Eclairage de stade
- ♦ Eclairage de parkings
- ♦ Mise en valeur du patrimoine
- ♦ Signalisation tricolore

Siège social :
13 ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE

www.ancelinreseaux.fr

Tél 05.49.62.92.90
Fax 05.49.62.92.91
ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr



Nous intervenons auprès des collectivités, syndicats ou encore aménageurs via les deux entreprises qui nous constituent : Ancelin, dédiée aux infrastructures de **réseaux d'énergie** et Citeos Poitiers, pour la **partie lumières et équipements urbains dynamiques**.

Être un moteur d'innovation

Proche de nos clients, à leur écoute, nous aimons sortir des sentiers battus afin de proposer des solutions innovantes en phase avec leurs besoins et leurs attentes, comme l'aspiration ou les forages dirigés.

Sur les chantiers, nos collaborateurs sont équipés de solution de mobilité. Au-delà du gain de temps pris sur le remplissage de documents administratifs hebdomadaire, ces tablettes permettent des échanges plus rapides et simples avec nos clients et les services supports.



AVIS AUX CLUBS

JOURNÉE DES FÉMININES

La Journée des Féminines est de retour le 26 mai prochain !

#SaveTheDate // Le rassemblement « Toutes ensemble » revient, après deux ans d'absence, à Châtelleraut le jeudi de l'Ascension !

Avis à nos 1496 joueuses de notre département, cet événement est le vôtre !

Les informations, programme et modalités d'inscription pour cette journée seront communiquées aux clubs prochainement.

#TOUTESENSEMBLE

26 JEUDI MAI

STADE DE LA MONTÉE ROUGE
CHÂTELLERAULT
DE 9H30 À 17H30
ACCUEIL À 9H

Orange bleue
MONTMORILLON

CIRQUE VERT

U6F À SENIORS F

JOURNÉE DES FÉMININES

ANIMATIONS | RESTAURATION SUR PLACE

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
FRANÇO-TOURAINNE

VILLE DE CHÂTELLERAULT

SOFC

DNF PAC 71

FFF

CA DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

Vienne



Journée des Féminines
Jeudi 26 Mai 2022, stade de la Montée Rouge
A Châtelleraut

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du club (ou groupement) :

.....

Nom du RESPONSABLE
 (avec N° de téléphone et adresse mail)

.....



Plateaux **U6 – U10F** – Foot à 5

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :

Ou Nombre de joueuses que vous souhaitez inscrire :

Toutes les licenciées sont conviées à cette manifestation.

Des équipes seront constituées sur place si nécessaire

Plateaux **U11 – U13F** – Foot à 8

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :

Plateaux **U14 – U17F** – Foot à 8

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :

Plateaux **Seniors** – Foot à 8

Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :

limité, à ce jour, à une équipe à 8 par équipe Seniors engagée en championnat (à 8 ou à 11))

Retourner ce document au siège du District ou par la messagerie ZIMBRA

(district@foot86.fff.fr)



AVANT le mercredi 18 Mai 2022

*LA PASSION DU FOOT,
 LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

**CHALLENGE DEPARTEMENTAL P.E.F. ENVIRONNEMENT**

Le District de la Vienne de Football organise un Challenge Départemental ayant pour objectif de mettre en avant une action du Programme Educatif Fédéral.

Cette saison, le thème retenu est la protection de l'environnement avec comme action : le ramassage des déchets dans et autour de vos installations sportives.

Le District souhaite récompenser les 5 meilleures actions.

Pour participer, vous devez :

- Prendre des photos et/ou vidéos, voire convoquer la presse
- Et retourner la fiche action ainsi que les justificatifs avant le mercredi 31 mai 2022 à district@foot86.ffp.fr

Toutes les fiches transmises depuis le début de la saison seront prises en compte pour ce Challenge.

Une fois les productions reçues, un jury composé de membres du District se réunira pour déterminer les 5 lauréats.

À vous de jouer !!



CONCOURS DE DESSIN



A l'occasion de la Journée Nationale des U7 - U9, qui aura lieu le samedi 18 Juin 2022 à Nieuil l'Espoir, le District de la Vienne de Football et le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou organisent un concours de dessin.

Tu es licencié(e) de U6 à U9, envoie ton dessin accompagné de ton nom, prénom, club et catégorie de pratique au District de la Vienne de Football, 1 rue François Prat – 86000 Poitiers ou par mail district@foot86.ffv.fr **avant le vendredi 13 mai 2022, dernier délai.**

Le gagnant recevra un cadeau.

Nous comptons sur ta participation !



FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

PRÉPARATION DES ÉQUIPES

▪ L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

▪ UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI => c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

MESSAGE DE LA LFNA SUR LES LICENCES

Concernant la projection sur la prochaine saison, nous vous invitons, dès à présent, à **relancer vos licenciés qui n'ont pas encore honoré leur cotisation licence 2021/2022**.

Deux méthodes d'envoi retenues par la Commission Régionale de Contrôle des Mutations :

- **Envoi par mail** lui rappelant son devoir de cotisation, le montant restant à payer
- **Envoi par courrier en recommandé** lui rappelant son devoir de cotisation et le montant restant à payer

Nous insistons sur ces preuves d'envoi qui devront être fournies à la Commission Régionale de Contrôle des Mutations (vvallet@lfna.fff.fr) **avant que vous ne formuliez une éventuelle opposition** à son départ entre le 1^{er} Juin et le 15 Juillet inclus.

Nous reviendrons vers vous mi-Mai pour l'envoi des différents imprimés de demande de licence, en vous incitant aussi à utiliser de plus en plus la procédure dématérialisée surtout pour vos renouvellements.



BMF ET BEF EN APPRENTISSAGE

Vous trouverez sur notre site internet la plaquette qui a été présentée hier soir lors de la **réunion en visio-conférence** pour les clubs intéressés par le recrutement et l'accompagnement d'un **apprenti en formation BMF et/ou BEF** pour la saison 2022/2023 animée par le CFA des Métiers du Football et l'IR2F de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Pour rappel, ci-après les liens d'inscription à nos formations :

- **[BMF Traditionnel](#)** – date limite d'inscription : 16 mai 2022 23h59
- **[BMF Apprentissage](#)** – date limite d'inscription : 3 mai 2022 23h59
- **[BEF Traditionnel](#)** – date limite d'inscription : 18 mai 2022 23h59
- **[BEF Apprentissage](#)** – date limite d'inscription : 18 mai 2022 23h59

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'IR2F, organe de formation de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, par mail : ir2f@lfna.fff.fr

OUVERTURE D'UNE FORMATION BPJEPS APT-BMF À POITIERS !

Dans le cadre d'un partenariat entre le CREPS de Poitiers et la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine, une formation biquilifiante BPJEPS APT – BMF va ouvrir à la rentrée de septembre 2022 au CREPS de Poitiers. Les tests d'entrée auront lieu en juin prochain.

Pour plus d'informations vous trouverez la présentation de la formation en ouvrant le lien ci-dessous :

<https://www.crepspoitiers.fr/formation.offre#activites-physiques-pour-tous-apt-brevet-de-moniteur-de-football-bmf>

Vous trouverez sur notre site internet le catalogue des portes ouvertes virtuelles du CREPS.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter Stéphanie Decout (formatrice) au 06.26.45.82.28 ou à stephanie.decout@creps-poitiers.sports.gouv.fr



SYNTHÈSE PROTOCOLE FFF – REPORT DE MATCHS

- Le report d'une rencontre peut être envisagé si le club justifie de :
 - 4 cas positifs pour les compétitions à 11
 - 3 cas positifs pour les compétitions à 8
- Si le club ne peut pas apporter la justification des cas positifs comme mentionnés ci-dessus, il sera alors considéré comme forfait.
 - forfait amendé si aucune justification apportée
 - forfait non amendé si justification d'au moins 1 cas positif

Les tests doivent être datés de moins de 7 jours par rapport à la date du match.

INFORMATIONS CDOS VIENNE

Prévenir les violences sexuelles

Mardi 7 juin de 19h à 21h à Poitiers

Inscription

Sport sur prescription médicale (niveau 1)

Dans le cadre de la professionnalisation des salariés du mouvement sportif, le CDOS de la Vienne organise une formation professionnelle sur la thématique suivante :

Sport sur prescription médicale (niveau 1)

En effet, le sport-santé est devenu une orientation forte de notre société et des partenaires publics du sport. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise de pratiquer de l'activité physique et sportive pour être en bonne santé. Si le mouvement sportif y contribue de manière informelle, les clubs et comités peuvent accroître leur rôle en développant de nouvelles formes de pratique.

Cette formation de 4 jours, 8 heures/jour, soit 32 heures au total se déroulera en présentiel :

***Du 27 au 30 juin 2022
De 9h à 18h à Poitiers***

PUBLIC : Educateur sportif d'une association fédérée ou d'une collectivité territoriale.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme d'éducateur du ministère des sports et avoir suivi une formation PSC1.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Assurer un accueil de qualité des personnes souhaitant pratiquer un sport sur prescription médicale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- > Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique adaptée
- > Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique
- > Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques

PROGRAMME et INSCRIPTION, [cliquez-ici](#)



PFFD : LES PROCHAINES FORMATIONS

- Construire et promouvoir un projet

Samedi 21 mai 2022 au District / 8h30 à 12h30

Rappel : ces formations sont indispensables pour obtenir le label seniors LFNA et les labels fédéraux FFF – CA.

INFORMATIONS SECTION FOOT JULES VERNE (BUXEROLLES)

Une section sportive football a ouvert cette année au collège Jules Verne à Buxerolles. Les inscriptions sont ouvertes pour l'année prochaine.

Les élèves peuvent également télécharger le dossier sur le site du collège ou le récupérer au format papier au secrétariat à partir du début de la semaine prochaine.

Petite précision importante : Malheureusement pour cette année, le recrutement **sur le niveau 6ème** ne pourra se faire que sur les élèves du secteur (pas de dérogation) suite au retour du rectorat.

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL :

- Assurer la prise en charge globale de chacun des élèves dans la réussite de leur parcours.
- Permettre à des élèves d'exercer leur passion tout en proposant un bon niveau de performance.
- Développer des valeurs dans le but d'avoir une attitude irréprochable sur et en dehors du terrain.
- Comprendre les enjeux du football en acquérant des connaissances et des compétences dans le domaine de l'arbitrage, du coaching, de la santé.

INFOS & INSCRIPTIONS

LISTE DES PROCHAINS WEBINAIRES FFF

Retrouvez l'ensemble des webinaires sur FFF.FR

<https://www.fff.fr/3-les-clubs/557-les-webinaires-de-la-fff.html>

ATTESTATION FFF POUR PASS'SPORT

Les clubs désirant obtenir une attestation d'affiliation FFF dans le cadre du Pass'Sport doivent se manifester par mail. L'attestation leur sera envoyé par retour de mail.

CONTACT ARS VIENNE

En cas de cas avéré positif et avant d'initier la moindre démarche (test), il vous faut contacter l'ARS de la Vienne, qui vous communiquera la procédure à suivre.

Mail : ars-dd86-alerte@ars.sante.fr

Téléphone : 05-49-44-83-53.



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE 13H, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche à 13h, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et l'astreinte au cas où un arbitre pourrait être remplacé.
Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

PORTAIL DES OFFICIELS

Quelques informations importantes concernant l'accès à vos désignations et plus largement l'accès à votre espace officiel.

Le lien permettant de consulter les désignations depuis « Mon compte FFF » (ancienne application) **n'est plus fonctionnel**.

Les Officiels devront donc dès à présent se rendre sur le [Portail des Officiels](#) (nouvel espace depuis le début de la saison) pour prendre connaissance de leurs désignations, rédiger leurs rapports, etc..

Lien pour se connecter > <https://sso.fff.fr/oauth/v2/login>

Une déconnexion/reconnexion semble nécessaire pour ceux ne voyant pas leurs désignations.

Si un problème technique persiste, merci de me communiquer vos identifiants (mail et mot de passe) pour suite à donner par le pôle technique de la FFF (ou en remontant directement votre problème à pole-technique@fff.fr).



AVIS AUX EDUCATEURS

BASICS

Les dernières versions des Basics sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

GUIDES DE REPRISE

Les dernières versions des guides de pratique sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

LUSIGNAN RECHERCHE UN COACH

Le club de Lusignan est activement à la recherche d'un coach pour son équipe senior masculine (D2 la saison prochaine).



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du jeudi 05 mai 2022
Procès-verbal n° 33

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL et Gérard MOUSSAC,
Excusés MM. Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.
Non convoqué M. Éric MAIOROFF

Approbation du PV n° 32 sans modification

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D2	B	16	13/03/22 Remis le 17/04/22	23701896	Mignaloux Beauvoir (2) Fontaine le Comte (2)		08/05/22

RAPPELS IMPORTANTS

Article 14 – Classement en championnat (des RG de la LFNA)

1/ En cas d'égalité de points dans une poule, le classement des clubs est effectué en tenant compte:

- a. Du classement aux points du ou des matchs joués entre les clubs ex-æquo
- b. De la différence entre les buts marqués et concédés lors des matchs joués entre les clubs ex-æquo
- c. De la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve
- d. Du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve
- e. Selon le classement des équipes concernées au Challenge du Fair-play
- f. Du plus grand nombre d'arbitres licenciés et formés au club lors des deux dernières saisons
- g. D'un match de barrage sur terrain neutre avec prolongation éventuelle et tirs aux buts

Décision de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011 à Quinçay

Lorsque l'obligation se présente de désigner pour l'accession, le maintien ou la rétrogradation, pour une division donnée, un nombre d'équipes différent du nombre de poules ou d'un multiple de celui-ci, un classement est établi pour l'ensemble des équipes de même rang de la division concernée par l'accession ou la rétrogradation, en tenant compte des dispositions particulières suivantes :

- Pour l'accession de Départemental 2 à Départemental 5, du nombre de points obtenus dans les rencontres, aller et retour, qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée deuxième (2^{ème}) avec les cinq (5) autres équipes les mieux classées y compris celle accédant directement (en tenant compte, en cas d'égalité, du goal avérage obtenu par ce nouveau classement).

- Pour le maintien ou la rétrogradation : du nombre de points obtenus dans les rencontres, aller et retour, qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée avec les quatre (4) autres équipes classées immédiatement au-dessus.



Article 167.6 (des RG de la FFF)

6. La participation, en surclassement, des joueurs U13 à U19 et des joueuses U13 F à U19 F à des compétitions de catégorie d'âge supérieure, ne peut avoir pour effet de leur interdire ou de limiter leur participation à des épreuves de leur catégorie d'âge respective. Ils restent soumis aux obligations des catégories d'âge auxquelles ils appartiennent.

→ Cette disposition s'applique que les équipes seniors jouent ou ne jouent pas.

Article 26.C.2.c Participation aux rencontres

Équipes Réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional ou Départemental.
Enfin les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre officielle se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club.

- Il faut considérer que l'on ne parle que de journées de championnat.
- une journée de coupe intercalée n'entre pas en compte
- les joueurs ayant pris part à l'avant dernière journée de championnat ne peuvent pas participer avec une équipe réserve lors de la dernière journée de championnat.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

Adriers	GJ 3 Vallées 86	Poitiers Asac
Antran	Ingrandes	Poitiers Cep
Availles en Châtelleraut	Jaunay Marigny	Poitiers Portugais
Avanton	L'Envigne	Sèvres Anxaumont
Beaumont St Cyr	La Pallu	Smarves Iteuil
Biard	Loudun	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Mignaloux Beauvoir	St Benoît
Buxerolles	Migné Auxances	St Léger de Montbrillais
Cenon sur Vienne	Montamisé	St Savin St Germain
Cernay St Genest	Montmorillon	Stade Poitevin
Champagné St Hilaire	Naintré	Usson l'Isle
Chasseneuil St Georges	Neuville	Valence en Poitou OC
Château Larcher	Nieuil l'Espoir	Vallée du Salleron
Châtelleraut SO	Nord Vienne	Vendelogne
Civaux	Nouaillé Maupertuis	Verrières
Coussay	Oyré Dangé	Vicq sur Gartempe
Coussay les Bois	Ozon	Vouillé
Dissay	Payroux Charroux Mauprévoir	Vouneuil Béruges
Fleuré	Poitiers 3 cités	Vouneuil sur Vienne



DEPARTEMENTAL 2

Match n° 23701983 : Boivre (1) – Avanton (1) en poule A du 15/05/22

Demande du club d'Avanton (courriel du 30/04/22 à 18h17) pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les 2 arbitres assistants seront à la charge du club d'Avanton.

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 23769779 : Oyré Dangé (2) – St Léger de Montbrillais (1) en poule A du 15/05/22

Demande du club de Oyré Dangé pour modifier la rencontre en rubrique.

Dossier en instance

Match n° 23758780 : Sommières St Romain (1) – Château Larcher (2) en poule C du 01/05/22

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Aymen MERAIMI (02/05/22 à 04h33).

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Courriel du club de Château Larcher (02/05/22 à 13h27) signalant la blessure du joueur Louis PIRES (bras gauche).

Feuille de match modifiée par la Commission.

Dossier classé.

Match n° 23758783 : Vivonne (1) – Brion St Secondin (2) en poule C du 30/04/22

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Jonathan MAINGUENEAU (30/04/22 à 22h56) signalant avoir oublié de rentrer les remplacements.

Feuille de match modifiée par la Commission.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 23702176 : Jaunay Marigny (3) – Moncontour (1) en poule A du 01/05/22

La rencontre avait été inversée par la Commission.

Courriel du club de Jaunay Marigny (le 30/04/22 à 20h33) signalant le forfait de son équipe

3^{ème} forfait de Jaunay Marigny (3) (sans déplacement)

Amende de 41€ au club de Jaunay Marigny

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Jaunay Marigny (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la prochaine journée prévue au calendrier

Ce forfait étant déclaré lors des trois dernières journées, il sera fait application de l'article 19.B.6 des RG de la LFNA.

L'équipe de Cissé (1), devant rencontrer cette équipe, est vainqueur par 3 buts à 0 pour le dernier match de championnat.

Match n° 23702308 : Ozon (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule B du 01/05/22

Courriel du club de Poitiers Gibauderie (le 29/04/22 à 20h49) signalant le forfait de son équipe

2^{ème} forfait de Poitiers Gibauderie (2) (sans déplacement)

Amende de 41€ au club de Poitiers Gibauderie

Match n° 23702250 : Dissay (1) – Bonneuil Matours / Archigny (1) en poule B du 15/05/22

Demande du club de Bonneuil Matours (courriel du 03/05/22 à 17h29) pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les 2 arbitres assistants seront à la charge du club de Bonneuil Matours.



Match n° 23702511 : Rouillé (2) – Civaux (2) en poule D du 15/05/22

Demande du club de Rouillé (Footclubs) pour avancer la rencontre en rubrique.

Compte tenu du classement des deux équipes, la Commission accepte de fixer la rencontre au samedi 14/05/22 à 20h.

Match n° 23702647 : Nieuil l'Espoir (3) – Poitiers Cep (2) en poule E du 15/05/22

Demande du club de Nieuil l'Espoir (courriel du 01/05/22 à 22h22) pour avancer la rencontre en rubrique.

Compte tenu du classement de Poitiers Cep (2), la Commission ne peut pas accepter de fixer la rencontre au samedi.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 23757941 : L'Envigne (3) – ASM (2) en poule A du 01/05/22

Courriel du club de L'Envigne (le 01/05/22 à 10h59) signalant le forfait de son équipe
2^{ème} forfait de L'Envigne (3) (sans déplacement d'ASM (2))

Amende de 31€ au club de L'Envigne

Match n° 23757942 : St Léger de Montbrillais (2) – Monts sur Guesnes (1) en poule A du 01/05/22

Courriel du club Monts sur Guesnes (le 01/05/22 à 20h36) signalant le forfait de son équipe

3^{ème} forfait de Mont sur Guesnes (sans déplacement)

Amende de 31€ au club de Mont sur Guesnes.

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Monts sur Guesnes (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe devant la rencontrer sera donc exempte à la prochaine journée prévue au calendrier

Ce forfait étant déclaré lors des trois dernières journées, il sera fait application de l'article 19.B.6 des RG de la LFNA.

L'équipe de Sammarcolles / Mouterre Silly (1), devant rencontrer cette équipe, est vainqueur par 3 buts à 0 pour le dernier match de championnat.

Match n° 23758068 : Avanton (2) – Bonneuil Matours / Archigny (2) en poule B du 24/04/22

Feuille de match, informatisée parvenue tardivement

Dossier classé.

Match n° 23758071 : Antran (3) – Availles en Châtelleraut (3) en poule B du 01/05/22

Courriel du club d'Availles en Châtelleraut (le 01/05/22 à 11h13) signalant le forfait de son équipe
2^{ème} forfait d'Availles en Châtelleraut (3) (sans déplacement)

Amende de 31€ au club d'Availles en Châtelleraut

Match n° 23758074 : Bonneuil Matours / Archigny (2) – Les Roches La Villedieu (1) en poule B du 01/05/22

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Geoffrey RETAILLEAU (01/05/22 à 18h35) signalant un problème avec la tablette et donnant les faits de jeu et le score du match.

Feuille de match papier non reçue à ce jour.

La Commission demande aux deux clubs à recevoir avant le **mercredi 11 mai 2022** :

- La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants et du délégué

Dossier en instance.

Match n° 23758196 : Oyré Dangé (3) – Buxeuil (1) en poule C du 24/04/22

Courriel du club de Oyré Dangé (25/04/22 à 12h07) signalant la panne de la tablette au moment de saisir les données en fin de match.

Feuille de match papier non reçue à ce jour.

La Commission a reçu les informations de la part du club de Buxeuil (05/05/22 à 10h25) et la feuille de match papier pour la partie de Oyré Dangé (3)

Feuille de match complétée par la Commission.

Dossier classé.

**Match n° 23758144 : Oyré Dangé (3) – Pleumartin La Roche Posay (1) en poule C du 15/05/22**

Demande du club de Oyré Dangé pour modifier la rencontre en rubrique.

Dossier en instance

Match n° 23758197 : Les Ormes (1) – Coussay les Bois (2) en poule C du 24/04/22

Courriel d'observation du club de Coussay les Bois (24/04/22 à 20h10)

Observation posée suite à l'entrée en jeu à la 60^{ème} minute du joueur n° 13 des Ormes arrivé après le début de la 2^{ème} mi-temps, il est rentré sur le terrain alors que la règle l'interdit.

Considérant que le club de Coussay les Bois a porté une mention dans les observations d'après match. Considérant que le joueur en cause est licencié et avait été inscrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Par ces motifs dit l'observation non fondée et enregistre le résultat acquis sur le terrain.

Dossier classé.

Match n° 23758207 : Leigné sur Usseau (2) – Ozon (3) en poule C du 01/05/22

Courriel du club de Leigné sur Usseau (02/05/22 à 16h49) signalant un problème au moment de la synchronisation de la tablette.

Feuille de match papier reçue.

Match n° 23758468 : Valence en Poitou Couhé (1) – Availles Limouzine (1) en poule E du 01/05/22

Courriel du club d'Availles Limouzine (le 29/04/22 à 19h40) signalant le forfait de son équipe

2^{ème} forfait d'Availles Limouzine (1) (sans déplacement)

Amende de 31€ au club d'Availles Limouzine

Match n° 23758602 : Poitiers Asac (2) – Vouillé (2) en poule F du 01/05/22

Courriel du club de Vouillé (le 02/05/22 à 12h54) signalant le forfait de son équipe

2^{ème} forfait de Vouillé (2) (sans déplacement)

Amende de 31€ au club de Vouillé

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 2

Match n° 23801435 : Stade Poitevin (1) – ASM / Loudun (1) du 29/04/22

Courriel du Stade Poitevin (02/05/22 à 09h54) signalant un problème de tablette et fournissant le rapport FMI et la copie de la feuille de match.

Feuille de match papier reçue.

Match n° 23801438 : Ste Eanne (1) – Stade Poitevin (1) du 15/05/22

Demande du club de Stade Poitevin (Footclubs) pour avancer la rencontre en rubrique.

L'éclairage du stade de Ste Eanne n'étant pas homologué, la Commission ne peut pas accepter d'avancer cette rencontre au vendredi 13/05/22 à 20h.

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 3

Match n° 24302401 : Le Tallud (1) – Gatinaise (1) en poule A du 08/05/22

Les demandes d'arbitre doivent être transmises au District sur le territoire duquel se situe la rencontre.

Dossier transmis au District 79.

COUPE TASSIN

Match n° 24482959 : Nouaillé (1) – Migné Auxances (1) du 14/04/22

Feuille de match informatisée parvenue sans les faits de jeu.

La Commission a reçu les informations de la part de M. Mathieu RICHARD arbitre officiel de la rencontre.

Feuille de match modifiée par la Commission.

Dossier classé.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 24274987 : Thuré Besse (3) – Espoir (1) en poule B du 17/04/22 remis le 01/05/22

Courriel du club de Thuré Besse (le 30/04/22 à 9h33) signalant le forfait de son équipe

6^{ème} forfait de Thuré Besse (3) (sans déplacement d'Espoir FC (1))

Amende de 15€ au club de Thuré Besse

CHAMPIONNAT FÉMININ - RÉUNION DE FIN DE SAISON et FINALES COUPE du POITOU à 8 – CHALLENGE du POITOU à 11

La réunion de fin de saison et les finales de la Coupe et du Challenge se dérouleront :

Le samedi 04 juin 2022 à Vasles (79)

Émargement à partir de 9h30

Début de la réunion à 10h.

MATCHS AMICAUX DE FIN DE SAISON

Match n°24486869 : Celles-Verrines / Chauray / Es Gatinaise (1) – Moncoutant (1) du 01/05/22

Courriel du club de Moncoutant (le 28/04/22 à 10h33) signalant le forfait de son équipe

Forfait de Moncoutant (1) (sans déplacement)

Compte tenu du jour et de l'heure de l'envoi du courriel (jeudi 28/04/22 à 10h33), la commission ne percevra pas d'amende pour forfait

Match n° 24486870 : St Varent / Airvo (1) – Neuville (1) du 01/05/22

Courriel du club d'Airvault (le 30/04/22 à 10h36) signalant le forfait de son équipe

Forfait de St Varent / Airvo (1) (sans déplacement de Neuville (1))

Amende de 15€ au club de St Varent.

Match n° 24486871 : Valdivienne / Chauvigny (2) – Vouneuil Béruges (1) du 01/05/22

Feuille de match informatisée ou papier non reçue à ce jour.

Prochaines rencontres

15/05/2022 (Journée 14 de D2)

CELLES-VER / CHAURAY / ECHIRE (1)	VALDIVIENNE / CHAUVIGNY (2)
VOUNEUIL BERUGES (1)	ST VARENT PIERREGEAY / AIRVAULT (1)
NEUVILLE (1)	MONCOUTANT (1)

Exempts : AVAILLES / NAINTRE (1), DISSAY (1) et POITIERS GIBAUDERIE (1) (D2)



MATCHS AMICAUX U11/U13 - fin de saison (géré par le District 86)

Propositions de rencontres

Nous avons été vigilants sur la distance des déplacements à effectuer par les équipes.

Journée 1 : 07/05/2022

CHERVEUX (1)	LOUDUN / FC ASM / NORD VIENNE(1)
MONTMORILLON (2)	JAUNAY / PALLU / CHASS ST G (1)
POITIERS ASAC / BUXEROLLES (1)	VAL DE BOUTONNE/ST ROMAN (1)
FC BOUTONNAIS (1)	LUSIGNAN (2)

Journée 2 : 14/05/2022

LOUDUN / FC ASM / NORD VIENNE(1)	JAUNAY / PALLU / CHASS ST G (1)
LUSIGNAN (2)	VAL DE BOUTONNE/ST ROMAN (1)
POITIERS ASAC / BUXEROLLES (1)	CHERVEUX (1)
FC BOUTONNAIS (1)	MONTMORILLON (2)

Journée 3 : 21/05/2022

VAL DE BOUTONNE/ST ROMAN (1)	CHERVEUX (1)
LOUDUN / FC ASM / NORD VIENNE(1)	LUSIGNAN (2)
JAUNAY / PALLU / CHASS ST G (1)	FC BOUTONNAIS (1)
MONTMORILLON (2)	POITIERS ASAC / BUXEROLLES (1)

Les forfaits ne seront pas amendés mais nous vous demandons d'avertir le club adverse et le district par correction.

→ Retrait de l'équipe de Val de Boutonne / St Romans (courriel du 11/04/22 à 10h43)



RÉSERVES NON CONFIRMÉES

Rencontre du 30/04/22

- Match n° 24492563 : Châtelleraut SO (2) – Sèvres Anxaumont / Montamisé (1) en Challenge U15

Rencontres du 01/05/22

- Match n° 23703164 : Migné Auxances (3) – Pleumartin La Roche Posay (1) en Départemental 3 poule B

- Match n° 23758785 : Fleuré (2) – Poitiers 3 cités (2) en Départemental 3 poule C

- Match n° 23702311 : Bonneuil Matours / Archigny (1) – Ingrandes / Antoigné (2) en Départemental 4 poule B

- Match n° 23702443 : Lavoux-Liniers (1) – Buxerolles (3) en Départemental 4 poule C

- Match n° 23702703 : Boivre (2) – Biard (2) en Départemental 4 poule E

DIVERS

Courriels des clubs d'Availles en Châtelleraut, Bonnes, Croutelle, La Pallu, Poitiers 3 cités et Smarves Iteuil :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel du club de Bonneuil Matours :

Pris note

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

Rencontre du 24/04/22

Match n° 23758068 : Avanton (2) – Bonneuil Matours / Archigny (2) en Départemental 5 poule B
le 30/04/22 à 21h46

Rencontres du 01/05/22

Match n° 23702444 : Vicq sur Gartempe (2) – Leignes sur Fontaine (2) en Départemental 4 poule C
le 03/05/22 à 08h48

Match n° 23702706 : Vouneuil Béruges (2) – St Benoît (3) en Départemental 4 poule E
le 04/05/22 à 17h51

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 11 mai 2022 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, Didier DANIEL.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 5 mai 2022
Procès-verbal n° 21

Président M. Philippe BARRITault
Présents Mmes Sylvie TESSEREAU et Sandrine VERMOND – MM. Christian SAVIGNY, Jean-Paul PINTAULT, Claude HEBRAS
Excusés Mmes Chantal PINTAULT, Emilie AURY, Charlotte PADELEC - M. Jean Pierre BERNARD
Assistent Mmes Adeline URANGA et Coralie RENETEAU – M. François JOSSE

Approbation du PV n° 20 sans modification

DATES DE FIN DE SAISON

Samedi 4 juin 2022, à Montamisé : - Finale du Challenge DANSAC U13,
- Finale du Challenge U15
- Finale du Challenge U17/U18

Samedi 18 juin 2022, à Nieuil L'Espoir : - Journée Nationale des Débutants (U7-U9)

MATCHS REMIS

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	D2	A	5	09/04/22	24308808	Vouillé/Quinçay (1) ASMLoudun/Sammarçolles/Nord V(1)	COVID	21/05/22

SONDAGE JOURNÉE DU 28/05

La dernière journée des championnats U17/U18 D1 et D2, U15 D1, U13 D1 et D2 est prévue le samedi 28/05/22 sur le week-end de l'ascension.

La commission a reçu plusieurs demandes de clubs souhaitant avancer cette journée mais n'a pas pu répondre favorablement à ce jour car il s'agit de la dernière journée.

Un Sondage est en cours afin de connaître les équipes intéressées pour avancer la dernière journée de championnat prévue le 28/05/22, au 21/05/22.

Une réponse a été demandée pour le **vendredi 6 mai au plus tard**.

CHALLENGE U17/U18

Finale le samedi 4 Juin 2022 à Montamisé à 14h30

Qualifiés pour la Finale

- GJ VVM CHAUVIGNY (1)
- GJ FOOT SUD 86 (1)

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.



CHALLENGE U15

Finale le samedi 4 juin 2022 à Montamisé à 17h

Qualifiés pour la Finale :

- POITIERS 3 CITES (1)
- SO CHATELLERAULT (2)

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.

RENCONTRES AMICALES U15 à 8

RAPPEL :

3 rencontres prévues le 21/05 :

- Poitiers CEP (1) – Migné Auxances (2)
- Naintré (2) – Jaunay Marigny (2)
- St Savin (2) – GJ 3 Vallées (2)

U13

Feuille de Match Informatisée

Match n° 24325528 : Châtellerault Portugais (1) – Neuville (1) en Départemental 2 poule A du 09/04/22

FMI non reçu. Rapport FMI reçu.

Dysfonctionnement de l'application

Afin d'établir la feuille de match, la Commission a reçu les informations de la part du club de Châtellerault Portugais

Dernier Rappel : La Commission redemande au club de Neuville de transmettre **avant le jeudi 12 mai 2022**, passé ce délai le match sera perdu par pénalité :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles sanctions
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants

Dossier en instance

Match n°24325478 : Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (1) – Nieuil/Mignaloux (1) en Départemental 1 du 30/04/22

Courriel du club de Fontaine le Comte signalant la blessure du joueur Nathanaël VANDERMEERSCH au bras gauche

Feuille de match modifiée par la commission.

CHALLENGE DANSAC U13

Finale le samedi 4 Juin 2022 à Montamisé à 9h

Qualifiés pour la Finale :

- Châtellerault So (2)
- La Pallu/Cernay-St Genest (1)
- Poitiers 3 Cités (2)
- Migné-Auxances (2)

Un dossier d'organisation vous sera prochainement transmis.

**U11****Rencontres du 12/03/22****U11 Poule B – plateau 2 à Smarves**

N'ayant pas eu de retour des clubs de Ligugé et de Montamisé, la commission enregistre le score inscrit sur la feuille de match à savoir 4-0 pour Montamisé contre GJ 3 Vallées

Dossier classé

Rencontres du 19/03/22**U11 Poule K – plateau 1 à Quinçay**

Courriel des clubs de Poitiers ASAC et Buxerolles (score inversé)

La commission enregistre le score de 4-1 pour Poitiers ASAC contre Buxerolles

Feuille de match modifiée par la commission

Dossier classé

Rencontres du 02/04/22**Poule G – plateau 2 à Valdivienne**

Feuille de match reçue avec deux scores manquants : GJ VVM Chauvigny (3) – Nouaillé (1) et Adriers/Usson/Isle (1) – Nouaillé (1)

La commission demande aux clubs de Valdivienne, Nouaillé, GJ VVM Chauvigny et Adriers de nous transmettre les résultats avant le jeudi 12 mai

Dossier en instance

Poule L – plateau 1 à Vicq sur Gartempe

Feuille de match non reçue à ce jour mais envoyée par le club

Rappel : La commission redemande aux clubs de nous transmettre leur liste de licenciés présents et leur résultat avant le jeudi 12 mai

Dans le cas contraire, le plateau sera annulé.

Dossier en instance

U7-U9

Rappel : les feuilles de compte rendu et de licences doivent être adressées au plus tard le mardi suivant le plateau au district.

L'envoi par mail ne sera pas pris en considération jusqu'à nouvel ordre.

Feuilles de licences manquantes**Plateau du 09/04/22**

- Val de Vonne
- Quinçay
- Stade Poitevin

LICENCES MANQUANTES**Rencontres du 02/04/22**

U11 Poule G – plateau 2 : Adriers – Toutes les licences. Amende forfaitaire 17€

Prochaine réunion, jeudi 12 mai 2022, sur convocation

Le Président, Philippe Barritault



DOCUMENTS DIVERS

ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS SAISON 2021-2022

Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021 - 2022 Championnat Masculin

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8
Département 1 (1x14) en 20/21 Pour (1x12) en 22/23	monte en Régional 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Département 2	-4	-4	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
	vient de Département 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2
Département 2 (2 x12) 24 équipes	monte en Département 1	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Département 1	4	4	4	5	6	7	8	9	10
	descend en Département 3	-6	-6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11
	vient de Département 3	6	5	4	3	3	3	3	3	3
Département 3 (2 x 12 et 1 x 13) 37 équipes Pour (3 x12) 36 équipes en 22/23	monte en Département 2	-6	-5	-4	-3	-3	-3	-3	-3	-3
	vient de Département 2	6	6	6	6	7	8	9	10	11
	descend en Département 4	-9	-9	-9	-10 ^①	-11 ^②	-12	-13	-14	-15
	vient de Département 4	8	7	6	6	6	6	6	6	6
Département 4 (5 x12) 60 équipes	monte en Département 3	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Département 3	9	9	9	10	11	12	13	14	15
	descend en Département 5	-10	-10	-10	-11	-12	-13	-14	-15	-16
	vient de Département 5	9	8	7	7	7	7	7	7	7
Département 5	monte en Département 4	-9	-8	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
	vient de Département 4	10	10	10	11	12	13	14	15	16

① 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule C

② 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule C + la moins bonne équipe classée 10ème des poules A et B



Féminines

Accessions et rétrogradations À la fin de la saison 2021 – 2022 Championnat Féminin

Vient de Régional 2		0	1	2	3	4	5
Départemental 1 (1x12) en 21/22 Pour (1x10) en 22/23	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3	4	5
	Descend en Départemental 2	-2	-3	-4	-5	-6	-7
	Vient de Départemental 2	1	1	1	1	1	1
Départemental 2 (1x8) Pour (1x10) en 22/23	Monte en Départemental 1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Départemental 1	2	3	4	5	6	7
	Descend en Départemental 3	-1	-1	-2	-3	-4	-5
	Vient de Départemental 3	2	1	1	1	1	1



U17/U18 - Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021 - 2022

Départemental 1 (1X10) 10 équipes	Vient de régional (U16R1, U16R2, U15R2)	0	1	2	3	4	5	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Monte en régional (U18R2)	-2	-2	-2	-2	-2	-2	
	Descend en Départemental 2	-2	-3	-4	-3	-4	-5	
	Vient de Départemental 2	4	4	4	2	2	2	
Départemental 2 (2X9) 18 équipes	Monte en Départemental 1	-4	-4	-4	-2	-2	-2	Départemental 2 ?? équipes
	Vient de Départemental 1	2	3	4	3	4	5	

U15 - Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021 - 2022

Départemental 1 (1X10) 10 équipes	Vient de régional (U14R2)	0	1	2	3	4	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Monte en régional (U16R2)	-2	-2	-2	-2	-2	
	Descend en Départemental 2	-2	-3	-4	-5	-6	
	Vient de Départemental 2	4	4	4	4	4	
Départemental 2 (4x8) 32 équipes	Vient de Départemental 1	2	3	4	5	6	Départemental 2 ?? équipes
	Monte en Départemental 1	-4	-4	-4	-4	-4	



U13 - Accessions et rétrogradations à la fin de saison 2021 – 2022

Département 1 (1x10) 10 équipes	Monte en Régional (U14R2)	-1	Département 1 (1X10) 10 équipes
	Descend en Département 2	-3	
	Vient de Département 2	4	
Département 2 (2X10) 20 équipes	Monte en Département 1	-4	Département 2 (2X10) 20 équipes
	Vient de Département 1	3	
	Descend en Département 3	-6	
	Vient de Département 3	7	
Département 3 (3x8 + 3X7) 45 équipes	Vient de Département 2	6	Département 3 X équipes
	Monte en Département 2	-7	